

15ème législature

Question N° : 28147	De Mme Manuëla Kéclard-Mondésir (Gauche démocrate et républicaine - Martinique)	Question écrite
Ministère interrogé > Europe et affaires étrangères		Ministère attributaire > Europe et affaires étrangères
Rubrique > politique extérieure	Tête d'analyse > Pandémie et fermeture de l'hôpital français d'Haïti	Analyse > Pandémie et fermeture de l'hôpital français d'Haïti.
Question publiée au JO le : 07/04/2020 Réponse publiée au JO le : 10/11/2020 page : 8025 Date de changement d'attribution : 07/07/2020		

Texte de la question

Mme Manuëla Kéclard-Mondésir alerte M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation dramatique de l'hôpital français d'Haïti qui, confronté à la menace de la pandémie de covid-19 qui déferle sur la population déshéritée d'Haïti, ne peut plus intervenir. L'hôpital est en effet incapable de faire face, tant en moyens humains que matériels, et a été contraint de fermer son service d'urgence et d'hospitalisation. L'hôpital français d'Haïti ne dispose en effet pas du matériel nécessaire pour la protection des soignants, ni des patients, ni même des prestataires de service. Sans soins, livrée à elle-même, la population fragile d'Haïti ne pourra lutter contre ce nouveau fléau. Elle lui demande donc d'agir en lien avec l'appui des régions françaises d'Amérique et de la Caraïbe, ainsi qu'avec le porte-hélicoptère Dixmund qui devrait être sur zone dans les jours qui viennent, pour qu'une assistance puisse être dévolue par solidarité à l'hôpital français d'Haïti et au peuple haïtien, dont le sort ne peut laisser indifférents ses frères et sœurs des Antilles françaises.

Texte de la réponse

La France ne possède aucune structure de santé propre en Haïti. Il n'existe donc pas d'hôpital français dans le pays, ni aucune autre institution sanitaire dépendant des autorités françaises. En revanche, la France participe à la réhabilitation de l'Hôpital Universitaire d'État d'Haïti (HUEH) situé à Port-au-Prince et géré par les autorités sanitaires haïtiennes. En co-financement avec l'agence de coopération américaine USAID et le gouvernement haïtien, l'Agence française de développement (AFD) a déjà engagé 36 millions d'euros, soit environ 40 % du budget total du projet, qui comprend la réhabilitation du bâti, mais également la fourniture d'équipements et l'accompagnement des autorités pour assurer la gestion de l'hôpital (formation du personnel, gouvernance, gestion des ressources humaines). Conséquence de la crise survenue à l'été 2018, le projet a accusé du retard et l'ouverture des nouveaux bâtiments est prévue pour la fin de l'année 2021. La France est très attentive à la situation sanitaire en Haïti. Dans ce pays exposé aux cataclysmes naturels, avec un niveau élevé d'insalubrité en matière d'eau et d'assainissement, la propagation de l'épidémie mondiale de COVID-19 est une réelle source d'inquiétude. La proximité d'Haïti avec la République dominicaine, dans laquelle on compte actuellement plus de 122 000 cas de contaminations, et l'état de délabrement des infrastructures de santé ont fait craindre le pire pour le pays, qui se relève à peine d'une épidémie de choléra, et où l'accès aux soins reste insuffisant tant sur le plan géographique que financier. Face à l'urgence sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19, l'AFD a octroyé, dès le début du mois d'avril 2020, 1,2 million d'euros aux centres du Groupe d'étude haïtien sur le sarcome de Kaposi et les infections

opportunistes (GHESKIO), spécialisé dans le diagnostic et le traitement des maladies virales, qui a orienté son action vers la lutte contre la COVID-19. En septembre 2020, l'AFD a accordé une nouvelle subvention de 5 millions d'euros pour financer une deuxième phase d'appui à la riposte à la COVID-19 et le renforcement des capacités en biologie médicale. Le projet renforcera les structures sanitaires mises en place par l'association Zanmi Lasante, ainsi que le système des quinze laboratoires de biologie médicale de référence, notamment le Laboratoire national de la santé publique. Le centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des affaires étrangères a octroyé un financement de 560 000 euros à l'ONG française Atlas Logistic pour assurer des liaisons maritimes afin de livrer l'aide dans les villes isolées et a organisé deux vols humanitaires en juin et en juillet 2020. Le premier vol a notamment permis l'arrivée d'équipes humanitaires européennes et le retour en France d'enfants adoptés par nos ressortissants. Le second a acheminé plus de 70 tonnes de matériel sanitaire destinées au ministère de la santé haïtien et à des organisations internationales. La mobilisation des acteurs internationaux en Haïti semble porter ses fruits, car selon les chiffres du gouvernement, Haïti a été relativement peu frappée par la pandémie. Médecins sans frontières a par ailleurs annoncé, le 11 août dernier, la suspension définitive des activités de prise en charge de la COVID-19 dans un de ses hôpitaux de la capitale, du fait de l'augmentation de la capacité de prise en charge d'autres acteurs médicaux dans le pays.